

REGARDS

Une publication du Centre MITIC interjurassien



sommaire

2 Slogan publicitaire retour d'expérience au cycle 1

3 CAS MITIC interview

4-5 Carnet de suivi un outil décisif

6-7 Projection numérique l'expérience du TBI

8 Droit d'auteur un cas concret

numéro 21 automne 2019

Une activité sans écran... ou presque

Allier connaissances générales sur la publicité, créativité, rimes et slogans ? Pour aborder la publicité avec les plus petits du cycle 1, Carole Diaz, enseignante de 1re-2e à La Heutte, a testé les connaissances de ses élèves et leur a proposé une activité autour de ce thème.

Déroulement de l'activité

Au préalable, les élèves ont feuilleté des supports que Carole a apportés en classe tels que journaux, magazines, etc. pour y chercher les publicités. Grâce à leurs observations et aux questions pertinentes de l'enseignante, les enfants se sont aperçus qu'ils étaient baignés dans la publicité et qu'ils pouvaient en reconnaître plus d'une sans même savoir lire.

La prochaine étape de l'activité consiste à travailler plus en profondeur sur l'action d'une publicité sur un public

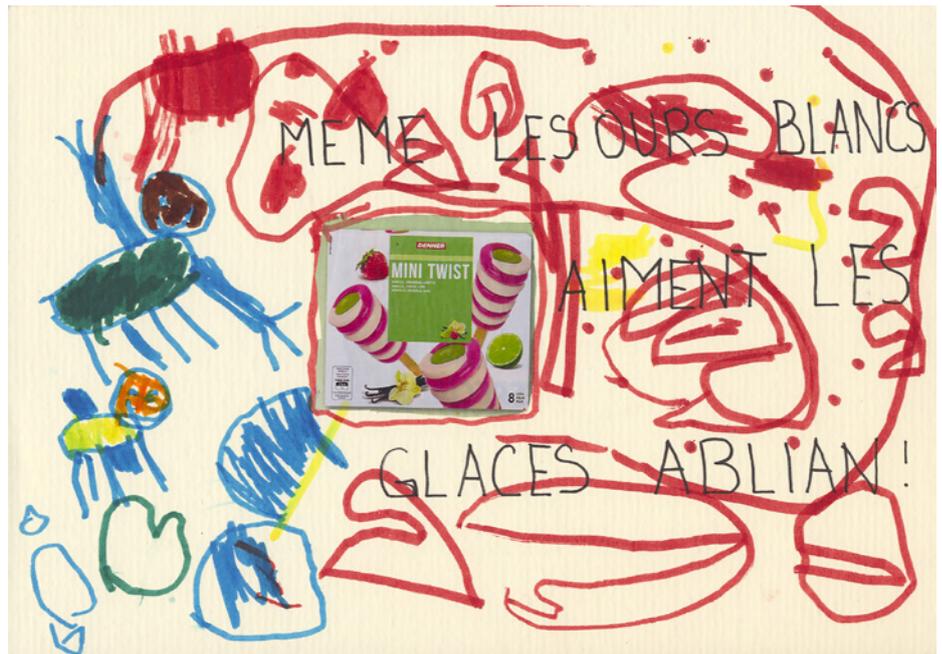


Photo Carole Diaz

Livio et Ryan cherchent des publicités dans le journal.

cible. Carole Diaz présente quelques affiches publicitaires aux élèves et les questionne sur les célébrités qui y sont représentées, les slogans, l'envie que leur procure le produit, les personnes ciblées, etc. Puis elle leur fait découvrir différents logos que les élèves essaient de reconnaître. A nouveau, les enfants se rendent compte qu'ils n'ont pas besoin de lire pour les deviner.

Pour clore cette partie théorique, les élèves, en plénum, découvrent le jeu interactif en ligne *Les publi-astuces de Co-Co* afin de comprendre les différentes



Un nom et un slogan inventés par les élèves pour une publicité de glaces.

méthodes utilisées pour rendre une publicité attractive ; un thème, une phrase attirante, une mascotte sont choisis afin de créer une publicité pour un paquet de céréales pour enfants.

Les élèves avec l'aide de leur enseignante relèvent alors les principaux critères d'une publicité, à savoir un produit à vendre plaisant, un texte accrocheur (nom, slogan, rimes, etc.), une mise en page esthétique qui donne envie d'acheter.

Après avoir acquis les connaissances de base sur la publicité, il est temps d'être créatif ! Les élèves se regroupent par quatre et sélectionnent d'un commun accord un produit qu'ils découpent dans un des supports présentés par leur enseignante. L'image est collée sur une feuille de papier qui est décorée ensuite par des dessins. Avec l'aide de Carole, les enfants inventent alors un slogan avec une recherche de rimes. Enfin, ils écrivent leur texte en le recopiant ou demandent à leur enseignante de l'écrire.

Carole explique :

« Cette activité a été très intéressante pour mes élèves et ils y ont fait référence de nombreuses fois durant le

reste de l'année scolaire. La découverte des différents logos a été très riche car ils ont été émerveillés de pouvoir les « lire » alors qu'ils n'ont pas encore appris. Ils ont aussi adoré dessiner leur publicité. Le fait de pratiquer cette activité en groupe, de mélanger les 1re et les 2e, a permis de magnifiques échanges. J'ai pu observer les meneurs et ceux qui étaient prêts à faire des concessions. Ma classe étant composée de beaucoup d'enfants allophones, les échanges ont été importants et chacun était responsable que tous les dessins soient dans le sujet. Cela a été une réussite !

Au départ de l'activité, j'ai intentionnellement retiré toutes les publicités concernant les jouets. Je ne voulais pas qu'ils tombent sur des schémas connus et qu'ils en oublient leur créativité. Finalement, mes élèves ont été très fiers de pouvoir présenter leur affiche devant le groupe-classe. Durant le reste de l'année, il est arrivé qu'un élève invente spontanément une publicité lors d'activités en autonomie. »

Une activité ponctuelle qui restera gravée dans leur mémoire.

Naomi Simon Stalder

Gilles Laplace, enseignant en 5e-6e à Corcelles dans le syndicat scolaire du Grandval, a décidé de suivre la formation CAS MITIC de fin septembre 2018 à septembre 2020. Elle se déroule sur quatre semestres à raison d'un à deux samedis par mois. Gilles fait partie d'une volée de 17 enseignant-e-s. Il nous raconte son parcours, ses impressions et les deux premiers semestres de cette formation.

« Ma formation initiale, un Master en enseignement 1er degré (équivalent de la 1re à la 7e), a été effectuée en France. En parallèle, j'étais animateur dans le château du Haut-Koenigsbourg en Alsace. Puis j'ai enseigné à Mulhouse dans une école privée avec trente-deux élèves. Finalement, en Suisse, dès l'obtention de mon bachelor en enseignement primaire délivré par la HEP Bejune, j'ai été engagé à Corcelles. Ma motivation à entrer dans la formation CAS MITIC est survenue suite aux encouragements de ma direction puisque j'avais déjà la fonction de spécialiste médias et informatique (SMI) pour le syndicat scolaire du Grandval. J'avais aussi besoin de connaissances et de compétences supplémentaires pour remplir cette fonction, et envie de diversifier mon enseignement avec les MITIC.

Notamment, suite à un cours du CAS MITIC sur iClasse, une plateforme du Réseau pédagogique neuchâtelois, j'ai découvert une série de vidéos concernant les leçons d'environnement (les volcans, les séismes, etc.). Ces visionnages d'une durée à cinq minutes



ont favorisé l'arrivée immédiate de mes élèves en classe deux minutes après la fin de la récréation et leur attention, en plus d'une activité pédagogique qui me servait de fil rouge concernant les volcans.

Nous avons aussi parlé de l'accompagnement MITIC des collègues suite à des échanges et des débats. J'ai pris conscience d'une manière plus approfondie de ma fonction de SMI, du savoir-être et de l'attitude à adopter. Par exemple, j'ai retenu l'idée de créer un café MITIC, une manière moins frontale d'échanger ses idées entre enseignant-e-s.

Cette formation m'a permis de découvrir par exemple, les droits et devoirs d'internet, les questions juridiques qui restent compliquées... l'internet ou le numérique, c'est un peu comme un iceberg. Il y a la surface visible et tout ce qu'on ne connaît pas en dessous. Donc c'est intéressant de pouvoir creuser un peu plus en profondeur.

Tous les intervenant-e-s ont quelque chose à nous apporter. Jean-Marc Rueff nous a parlé du Centre Mitic interjurasien dont il est le co-directeur, André Tissot-Daguette de ses outils d'aide pédagogique par l'informatique (API) pour des élèves à besoins éducatifs particuliers. Je trouve que la formation est riche et intéressante !

Les premiers modules suivis jusqu'à aujourd'hui étaient plutôt théoriques. Les deux prochains me semblent plus pratiques selon les libellés des cours, tels que le robot Thymio, la recherche efficace sur internet, la programmation par blocs, l'impression 3D, etc. On est donc plus dans le concret.

Pour réussir cette formation, il nous est demandé de suivre tous les modules et de réaliser un travail personnel de fin de formation d'une durée de nonante heures sous forme de rédaction et de présentation. Je ne l'ai pas encore commencé. Nous en saurons plus lors

Descriptif

Certificate of Advanced Studies (CAS)
« Animateur ou animatrice MITIC en établissement »

15 crédits ECTS (environ 400 heures).

Toutes les personnes titulaires d'un titre reconnu d'enseignement peuvent être admises à la formation.

Thèmes

- l'animateur MITIC et son environnement
- l'animateur MITIC 4.0
- l'animateur MITIC branché et débranché
- le travail de fin de formation (TFF).

du prochain semestre. Nous aurons aussi un voyage d'études de quatre jours à Besançon durant les vacances pour découvrir le réseau Canopé qui édite des ressources pédagogiques transmédias répondant aux besoins de la communauté éducative. Il conjugue innovation et pédagogie pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique (www.reseau-canope.fr).

Pour terminer, ce qu'il manque dans cette formation, c'est un échange entre pairs sur nos pratiques MITIC, nos responsabilités en tant que SMI, un temps de parole plus pragmatique. On le fait déjà d'une manière informelle autour de la machine à café mais il serait appréciable d'avoir les idées et l'avis des intervenant-e-s aussi. »

Des infos pratiques concernant le CAS MITIC sont disponibles sur www.hep-bejune.ch.

Propos recueillis par Naomi Simon Stalder

Il fut un temps où des délégués des cantons romands se réunissaient pour concevoir un document qui enregistrerait les compétences MITIC des élèves.

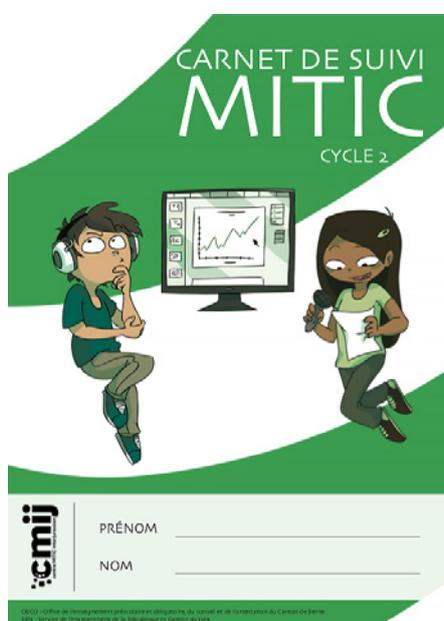
Fribourg, précurseur en la matière, proposa un carnet de suivi très complet. Trop complet pour certains cantons. Neuchâtel travailla sur une version électronique, très chronophage pour l'enseignant-e. Puis Vaud en élaborait une déclinaison allégée qui séduisit Jurassien-ne-s et Bernois-es francophones. Ledit carnet fut testé dans quelques écoles. Si les retours furent positifs, la pertinence des remarques rendit nécessaire un certain nombre de modifications.

Les autorités cantonales demandèrent au Centre MITIC interjurassien de travailler non seulement sur une nouvelle version du carnet lui-même, mais aussi d'y associer des balises. C'est-à-dire des activités à mener avec les élèves pour atteindre les compétences définies dans le carnet de suivi.

La priorité fut donnée au document du cycle 2 qui évolua.

Sur le fond d'une part en ne conservant pour l'essentiel que les compétences définies par les attentes fondamentales du Plan d'études romand. Et en les assignant à l'ensemble du cycle (5e à 8e) ou à un demi-cycle (7e et 8e).

Sur la forme d'autre part en simplifiant les libellés, en utilisant une police adaptée à l'âge des élèves ou encore en illustrant le document.



Au mois d'août, ce sont treize balises qui étaient déjà en ligne, correspondant au travail de 21 des 37 compétences définies pour le 2e cycle.

Les balises permettent d'acquérir des compétences MITIC, mais pas seulement. Grâce à elles, les élèves vont évoluer dans d'autres domaines. La balise intitulée *Un blog de romans* les amènera à lire des livres. L'activité les aidera également à progresser en rédaction. Comme elle leur permettra de bénéficier de conseils personnalisés afin d'améliorer leur orthographe. Enfin lors de la mise en ligne, les élèves devront travailler la rigueur, une capacité transversale essentielle.

Nul doute que la mise à disposition de cet outil et l'engagement des enseignant-e-s concerné-e-s permettra un développement décisif des MITIC dans les écoles du canton du Jura et de la Berne francophone.

Benjamin Stebler

2019-2020

C'est une année probatoire pendant laquelle vous pourrez tester le carnet de suivi et les balises du 2e cycle. Si vous avez des remarques, constructives bien sûr, n'hésitez pas à en faire part aux animateurs et animatrices MITIC ou aux spécialistes en médias et informatique de vos écoles. Ils les relaieront auprès du groupe de travail qui les étudiera et apportera les éventuelles corrections nécessaires.

Tout au long de l'année, de nouvelles balises seront publiées en ligne afin de pouvoir travailler toutes les compétences définies par le carnet de suivi.

En août 2020, une première version du carnet de suivi pour les degrés 3 et 4 sera proposée, ainsi qu'un carnet de classe pour les degrés 1 et 2.

Parallèlement était définie la liste des balises. Plusieurs d'entre elles correspondent à des activités issues d'éduclasse. Mais il fallut aussi en créer de nouvelles qui furent testées dans les classes avant de passer par le filtre critique de plusieurs commissions.

Au mois de mai, la première version du carnet de suivi était présentée aux animateurs et animatrices MITIC et aux spécialistes en médias et informatique des deux cantons. L'accueil fut très favorable, tout comme celui des écoles puisque toutes passèrent commande du document qui n'est pour l'instant que facultatif, mais très fortement recommandé.

mode d'emploi

Le numéro 6400 entré sur éduclasse permet d'accéder aux balises du 2e cycle ainsi qu'à un certain nombre de documents. Par exemple à un tableau qui présente les compétences du carnet de suivi et les balises correspondantes. Ainsi qu'une version de l'intégralité des documents (balises, méthodologies et fiches élèves) imprimable en recto verso afin de vous constituer un classeur qui vous permettra de tout conserver à portée de main. Sans oublier une version pdf du carnet de suivi, particulièrement utile pour pallier les éventuelles ruptures de stock.

Les balises

Chaque balise possède une fiche de présentation qui permet un accès direct à l'activité sur éduclasse (lien cliquable) et indique notamment :

- les compétences travaillées;
- le matériel et les logiciels nécessaires;
- la durée de l'activité.



Un blog de romans

Les élèves présentent sur un blog les livres qu'ils ont lus.
Un exemple se trouve à l'adresse classe78a.blogspot.com.

Compétences du Carnet de suivi du 2e cycle

Utilisation d'un environnement multimédia

- 1 J'utilise avec soin l'appareil approprié à la tâche que je dois accomplir (l'ordinateur).
- 4 J'utilise les touches spéciales du clavier.
- 5 Je tape du texte avec mes deux mains.
- 6 J'écris un texte en respectant les règles (espaces et ponctuation).

Un deuxième document intitulé *Méthodologie* propose un pas à pas circonstancié.



2 Rédaction

Les élèves apprennent à rédiger une quatrième de couverture.

Ils peuvent faire précéder leur signature d'une appréciation, par exemple sous forme d'étoiles en fonction du plaisir qu'ils ont eu à lire le roman.

Quatrième de couverture

La fiche élèves 1 donne un exemple du travail à réaliser.

Enfin, pour la plupart des balises, des fiches élèves sont également à disposition.



Ecrire une quatrième de couverture

1. Répondre à quatre questions : Qui
Où
Quand
Quoi
2. Terminer par le contenu sans être trop précis.



Harry Potter est un orphelin élevé par un oncle et une tante qui le détestent.
Il vit dans la banlieue sud de Londres, en Angleterre.

Il fut un temps, il n'y a finalement pas si longtemps que cela, où les écoles fleuraient bon l'alcool des machines à photocopier manuelles : les fameux stencils. Qui ne se souvient pas des coups de reniflements frénétiques, le nez collé aux feuilles que l'enseignant-e nous distribuait. Une sorte de Madeleine de Proust des écoliers et des écolières de la deuxième moitié du 20e siècle.

Ah excusez-moi, je m'égare et c'est là que je constate que je viens de perdre une bonne partie de mes lecteurs et lectrices qui n'ont pas encore atteint mon âge de raison et qui ne comprennent rien du tout à ce qu'ils lisent.

Bref, il y a une bonne trentaine d'années, les écoles n'étaient équipées que de machines à stencils qui faisaient office de photocopieuses. Pas question d'agrémenter vos documents de photos et encore moins de couleurs autres que le noir. Un document tapé à la machine à écrire, avec quelques ratures plus ou moins camouflées, et l'enseignant se mettait à faire tourner la machine à stencils autant de fois qu'il possédait d'élèves. Ce qui pouvait vite durer quelques dizaines de minutes pour un seul document A4.

Arriva ensuite la photocopieuse qui révolutionna pas mal la distribution de documents scolaires.

Pour ce qui est des projections en classe, le rétroprojecteur, qui date d'une petite trentaine d'années, s'utilise encore dans certaines de nos classes pour ce qui pourrait être considéré comme une projection interactive manuelle.

Mais les défis de l'école nous amènent aujourd'hui à suivre le rythme infernal du progrès fulgurant de l'informatique. La jungle des différents types de matériel et de supports devient de plus en plus impénétrable pour le simple quidam qui n'a pas les outils nécessaires lui permettant de se frayer un chemin à travers ce dédale.

Les différentes options décrites ci-après

font suite à une discussion avec un collaborateur d'une entreprise jurassienne en charge de la mise en service de salles de projection tant au niveau primaire qu'aux niveaux secondaires I et II. Elles n'ont pas pour but de dénigrer ou d'encenser une technique plutôt qu'une autre. Les critères de choix sont forcément multiples et doivent être ciblés sur la pédagogie que l'on entend mettre en place dans les classes.

Le tableau interactif (TBI)

Il est disponible avec ou sans tablette graphique et visualiseur de document (caméra sur pied flexible posée sur le bureau). En ne centrant pas l'écran dans la classe, il est possible de garder une partie « tableau noir » qu'il peut être utile de maintenir dans certaines classes (enfantine et primaire en tous les cas). Les documents sont modifiables en direct et peuvent être sauvegardés pour être retravaillés facilement avec le logiciel *OpenBoard* ou tout autre équivalent. Les dernières versions de la suite *Office* proposent dans *Word* un outil de dessin qui permet d'utiliser un semblant d'*OpenBoard* tout à fait remarquable également.

L'école primaire de Courroux a opté pour la solution d'un TBI relié simplement à un ordinateur. Deux enseignant-e-s nous livrent leurs impressions.

Pauline Theubet, enseignante dans une classe de 17 élèves de 4e à Courroux :

« Cette semaine par exemple, j'ai préparé un atelier qui leur permettait de remettre les lettres dans l'ordre alphabétique. Pour moi le but n'est pas que j'utilise seule ce TBI mais que ce soit les élèves qui en bénéficient. Même si l'outil peut être chouette à utiliser, il ne faut pas oublier qu'il est avant tout destiné aux enfants. Et là, la tentation est grande pour l'enseignant-e de le considérer comme un « jouet » et non pas comme moyen pédagogique.

Ce moyen d'enseignement me facilite grandement la tâche. Si je veux passer un petit film pour illustrer mon cours, il me

suffit de cliquer sur quelques boutons et le tour est joué. L'année passée, il me fallait installer le vidéoprojecteur et l'ordinateur avant de pouvoir bénéficier d'une projection quelconque ».

Jérôme Cotting, enseignant de 8e également à Courroux : « Il n'est pas plus chronophage de préparer une leçon axée sur le TBI qu'une leçon ordinaire. C'est une question d'habitude et de connaissance des différents logiciels et programmes utilisés ».

Et qu'en est-il de l'opinion des élèves ?

« L'année passée on devait écrire avec une craie sur un tableau noir et c'était difficile parce que quand on se trompait on devait effacer et ça faisait des taches. Tandis que maintenant, on peut se tromper et effacer avec une gomme magique ! » nous dit Clara, élève de 4e de la classe de Pauline Theubet.

« La maîtresse dit toujours que ce tableau c'est un apprentissage pour tout le monde, même pour elle parce qu'elle n'a pas encore tout appris et elle se trompe aussi comme nous, c'est trop cool ! ».

Et Anthony de finir « Même si t'as cinquante ans ou plus, tu continues d'apprendre ! »

Chez les plus grands, on retrouve à peu de choses près les mêmes remarques concernant ce matériel :

« Grâce au TBI, le prof nous montre exactement les mêmes fiches que dans notre fichier et c'est plus facile pour nous de suivre la leçon » nous dit Lilio.



Dans la classe de Pauline Theubet.

Courroux et Porrentruy expérimentent



Dans la classe de Jérôme Cotting

Alternatives

Il y aurait encore d'autres solutions avec interaction des élèves au moyen de tablettes. Cette solution permet de projeter la tablette d'un élève au tableau blanc.

Emmanuel Zannato, responsable MITIC à l'école primaire de Porrentruy, nous livre ses impressions sur le sujet :

« Dans notre école, nous en sommes uniquement au vidéoprojecteur classique et même pas encore dans toutes les classes, seulement dans le cycle 2 pour l'instant. Au cycle 1, nous allons d'abord développer les tablettes (très demandées et pertinentes).

Je teste actuellement une AppleTV en classe pour le côté projection sans fil et passage facile de la projection d'un ordinateur à l'autre. La CIIP met en évidence le besoin de projection sans fil dans les écoles mais n'impose pas l'interactivité même si c'est un plus bien entendu.

Le vidéoprojecteur interactif me paraît aussi une bonne solution si on n'a pas les moyens pour des écrans TV interactifs ».

Conclusion

Les nouveaux moyens d'enseignement font souvent référence à des documents numériques sur la toile. Nous devons faire

en sorte que les élèves des écoles soient sur un pied d'égalité peu importe la région ou le village dans lequel ils ou elles sont scolarisé-e-s.

D'un autre côté, il est clair que la qualité de l'enseignement ne doit pas dépendre du matériel mis à disposition. Nous n'en sommes heureusement pas encore là. Le robot qui remplacera l'enseignant-e et qui pourra projeter les pensées de chaque élève sur un tableau blanc via ses yeux numériques n'est pas encore né.

Les critères de choix d'un type de matériel plutôt qu'un autre restent dépendants de l'âge des élèves. Les communes de nos deux cantons bénéficient d'une certaine autonomie face à ce choix même si des recommandations cantonales existent.

Les écoles équipées et expérimentées sont généralement prêtes à fournir toutes les indications utiles concernant l'achat ou l'utilisation de tel ou tel matériel.

Et pour les nostalgiques insensibles au développement durable, laissez le vidéoprojecteur allumé toute la journée. Qui sait, peut-être pourrez-vous sentir les effluves de brûlé qui vous aideront à raviver des souvenirs de l'alcool des stencils !

Xavier Siegrist

des réserves

Les TBI sont loin de faire l'unanimité, même chez les personnes qui promeuvent les MITIC à longueur d'année.

Les critiques sont d'abord d'ordre pédagogique. S'il ne fait aucun doute que le transfert technologique du rétroprojecteur à la projection numérique a permis un saut qualitatif, rares sont les enseignant-e-s qui exploitent véritablement toute l'interactivité des TBI. On peut leur opposer d'autres types de matériel. Les visualiseurs permettent

de rester face à la classe et de projeter par exemple les fiches des élèves au format papier.

Les TBI essuient également des critiques d'ordre environnemental. Leur consommation électrique est mise en cause, ainsi que leur obsolescence prévisible et leur durée de vie limitée.

Des enseignant-e-s regrettent la disparition du vénérable tableau noir. Un support qui ne

consomme pas d'électricité, permet d'évoquer en lumière naturelle et évite la fatigue des yeux sur la durée. Il offre la possibilité de faire travailler plusieurs élèves simultanément et de laisser une information affichée quelques heures, voire quelques jours.

Une chose est sûre, c'est toujours le projet pédagogique qui doit déterminer le choix du support utilisé.

23 janvier 2019

Quelques jours après la fin du camp de ski, le site internet de l'école secondaire de Corgémont est mis à jour. Deux photos de groupe sont placées sur la page d'accueil, en guise de souvenir.

3 mai 2019

Le responsable du site reçoit un message d'une collègue, accompagné d'une coupure de presse : « Les photos sur le site de l'école sont-elles libres de droit ? ». Elle a découvert qu'un journaliste s'est allègrement servi sur notre site pour illustrer un article. La photo est reprise avec mention LDD (libre de droits).

4 mai 2019

Une discussion a lieu entre les deux collègues. Que faire ? Est-il judicieux de réagir ? Finalement, la décision est prise de profiter de l'occasion pour faire un peu d'éducation aux médias avec les élèves concerné-e-s.

16 mai 2019

Lors d'une leçon de formation générale, l'article est lu par les élèves et un débat est lancé pour savoir comment faire face à cette situation. Les élèves choisissent d'écrire au journaliste pour lui demander des explications : « [...] Nous avons remarqué une anomalie dans votre article [...]. Nous avons constaté que vous aviez mis LDD alors que cette



Photo Simon Leuba

photo a des droits d'auteur et qu'elle appartient au site officiel de l'école [...] ». Le ton reste positif. Les élèves ne demandent rien en particulier mais terminent leur missive par une invitation : « [...] nous souhaiterions si possible votre venue dans notre classe pour que vous puissiez nous présenter votre métier. »

21 mai 2019

Le journaliste répond par courriel. « [...] l'utilisation de cette photo est due à une malencontreuse erreur de sélection. [...] Vous remarquerez au passage que

personne n'était reconnaissable sur cette photo, ce qui a aussi contribué à ce mauvais choix. Vous savez en effet que certains profs et certains parents sont très sensibles au respect de la sphère privée. [...] Pour me faire pardonner cette tragique méprise, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir un bulletin de versement. C'est bien volontiers que je contribuerai à la caisse des camps de ski en payant des droits d'auteur. »

Septembre 2019

Le journaliste s'est-il rendu compte que le ton sarcastique de sa réponse ne le dispense pas de respecter les règles ? Dans tous les cas, malgré un versement de 50 francs, il n'a pas proposé de date pour rendre visite aux élèves...

Christian Rossé

Ressources

Téléchargement

« Tant le téléchargement par réception (download) que le téléchargement par émission (upload) sont des actes relevant du droit d'auteur, pour lesquels il faut soit l'accord du titulaire des droits, soit une autorisation légale. »

Brochure de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, 2015

La brochure est gratuite et peut être téléchargée au format PDF sur le site www.ipi.ch > Entrer droit d'auteur et droits voisins dans le champ de recherche.

Plan d'études

Le respect des lois en vigueur dans le domaine de la publication, de l'usage d'internet et de la communication, ainsi que le respect formel du droit d'auteur et de l'image, font partie des attentes fondamentales du PER.

En classe

La balise 6208, intitulée *La fiabilité de l'information*, accompagne le Carnet de suivi du cycle 2. Elle décrit un travail de fond qui permet à l'élève, en outre, d'apprendre à respecter le droit d'auteur.

impressum

Rédaction

Benjamin Stebler

Christian Rossé

Naomi Simon Stalder

Xavier Siegrist

regards@cmij.ch

Tirage : 1200 exemplaires